



**Syndicat de l'enseignement du Saguenay (CSQ)**

895, rue Bégin, Chicoutimi (Québec) G7H 4P1

Téléphone : 418-549-8523

Télécopieur : 418-549-9966

Z05\_saguenay@csq.qc.net

www.sessaguenay.net



2 février 2010 ■ Vol. 38 #11

## ***NOS DEMANDES vs LES OFFRES PATRONALES*** ***CIBLE 1 : EHDAA***

### **La demande FSE**

Notre demande veut apporter des solutions aux problèmes liés à l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA). Elle s'applique, avec certaines adaptations, aux trois secteurs de l'enseignement (Jeunes, Éducation des adultes et Formation professionnelle) en plus de s'appuyer sur un grand nombre d'études et de recherches.

La réalisation de nos demandes empêcherait que des enseignantes et enseignants se voient confier des groupes à la composition aberrante et améliorerait immédiatement les conditions d'enseignement et d'apprentissage de tous les élèves. De plus, nos demandes permettraient un suivi plus systématique des élèves avec des besoins particuliers, y compris les élèves en difficulté d'apprentissage et les élèves à risque, leur donnant ainsi des possibilités accrues de réussite scolaire, et ce, sans ajouter à la tâche déjà lourde des enseignantes et enseignants.

### **L'offre patronale**

La proposition patronale vise à consolider l'approche actuelle de services. Pour cela, elle propose de privilégier les services et non la pondération, de réduire le mandat des comités paritaires au niveau de la commission scolaire et de l'école, de retirer l'obligation de maintien du niveau actuel de services et de mettre fin à l'application en formation professionnelle des dispositions sur les élèves HDAA.

La concrétisation des demandes patronales ne permettrait pas de mettre fin à l'intégration improvisée, non balisée ni accompagnée des services d'appui requis. De plus, leurs demandes accentueraient le flou actuel en matière de suivi des élèves en difficulté. De la sorte, le réseau ne serait pas davantage capable d'intervenir de manière à leur permettre la réussite scolaire.

## ***ACTION ET MOBILISATION***

Nous sommes rendus à la troisième semaine de l'opération « Portrait de ma réalité ». Les questionnaires arrivent régulièrement au bureau du SES. Les enseignantes et enseignants participent en grand nombre à cette activité. Le 12 février, les représentantes et représentants patronaux prendront connaissance des problèmes vécus dans les classes lorsqu'ils recevront les portraits des écoles et centres de toute la province.

Vous serez sollicités par votre personne déléguée pour participer à une opération « Pourquoi? ». Cette courte entrevue avec la direction vous permettra de vérifier si cette dernière a participé à la consultation ayant mené à l'élaboration des propositions patronales et si elle partage en tout ou en partie les orientations qui y sont avancées. La personne déléguée a besoin de votre appui.

Le travail aux tables de négociation tant sectorielle qu'intersectorielle se poursuit et plusieurs séances sont prévues d'ici la fin mars. Les négociatrices et négociateurs syndicaux ont besoin de notre appui. Il est donc important de participer en grand nombre aux moyens d'action de notre plan de mobilisation même si, pour l'instant, ils sont simples. Ils restent collectifs.

P.S. Le cadeau du Père Noël s'en vient! On porte son bracelet USB le vendredi!

## ***SESSION RETRAITE***

La session sur la retraite du SES aura lieu de **19 à 22 heures les 10 et 17 mars 2010**. Les personnes intéressées doivent s'inscrire avant le 26 février 2010 au bureau du S.E.S. soit par :

- Téléphone : 549-8523
- Télécopieur : 549-9966
- Courriel : z05\_saguenay@csq.qc.net

La session est offerte gratuitement aux membres du S.E.S ainsi qu'à leur conjointe ou conjoint. Toutefois, l'organisation de la salle limite les inscriptions à 30 personnes... Premiers arrivés, premiers servis.

**Il est important de considérer que la prochaine session retraite du SES ne sera offerte que lors de l'année scolaire 2011-2012.** Pour l'année scolaire 2010-2011, les personnes intéressées pourront toutefois assister à la session offerte par la CSQ qui a habituellement lieu à Alma.

*Tant vaut l'institutrice,  
Tant vaut l'école.  
Tant vaut l'école,  
Tant vaut l'éducation.  
Tant vaut l'éducation,  
Tant vaut le citoyen.  
Tant vaut le citoyen,  
Tant vaut le pays.*

Laure Gaudreault, juillet 1937

***BONNE SEMAINE DES ENSEIGNANTES  
ET DES ENSEIGNANTS  
(7 au 13 février 2010)***

***CALENDRIER SCOLAIRE***

La consultation du SES sur le projet de calendrier scolaire 2010-2011 au secteur jeunes proposé par la Commission scolaire est présentement en cours. Vous recevrez très bientôt (si ce n'est pas déjà fait) les documents permettant de vous prononcer sur ce calendrier.

Suite à cette consultation, le SES fera des recommandations à la Commission scolaire basées sur la compilation des réponses qui seront envoyées avant le 19 février 2010.

***Liste d'ancienneté***

Les listes d'ancienneté seront envoyées dans les écoles et les centres très bientôt. Chaque enseignante ou enseignant régulier temps plein doit vérifier les changements faits à sa scolarité, son expérience et son ancienneté au 30 juin 2009 par rapport au 30 juin 2008. Si vous considérez qu'une erreur s'est glissée dans votre dossier, il est très important d'en avvertir le Service des ressources humaines et le Syndicat.

Si on ne vous a pas demandé de faire cette vérification, informez-vous auprès de votre direction ou auprès de votre personne déléguée car aucune correction ne pourra être faite par la suite.

## *HISTOIRE DE NOS NÉGOS*

### *1990-2000*

De 1990 à 1994, le gouvernement impose des prolongations des conventions collectives assorties d'augmentations de salaires souvent inférieures à 1% ou de gels de salaires. En 1995, suite aux grands forums économiques de Lucien Bouchard, le gouvernement opte pour la réduction des dépenses et exige la réouverture des conventions collectives pour supprimer de très nombreux postes. Suite à des négociations difficiles, les enseignantes et les enseignants acceptent un gel de l'échelon salarial pour obtenir le maintien des effectifs en place.

En 1997, le même gouvernement met en place un programme de départ volontaire qui est la source de la grave pénurie d'infirmières que nous connaissons depuis.

Il n'en fallait pas plus pour que la CEQ durcisse son attitude envers l'état et refuse de faire d'autres concessions. Cette attitude mènera à la négociation d'une convention collective comportant des gains intéressants, notamment sur le salaire, la retraite et la précarité en Formation professionnelle et à l'Éducation des adultes.

## *POSTE VACANT AU CA*

Le Conseil d'administration du SES considère qu'il est important que tous les secteurs y soient représentés. Ainsi, le 16 mars prochain, conformément aux Statuts et règlements du SES, le Conseil des personnes déléguées pourvoira au poste de direction primaire du secteur La Baie. Les personnes déléguées de ce secteur ont reçu un formulaire de mise en nomination en ce sens. Ce formulaire est également disponible au bureau du SES.

## *AGENDA*

### **CONSEILS DES PERSONNES DÉLÉGUÉES DE SECTEUR**

Secteur primaire : 17 février 2010, **16 h 15**, Hôtel le Montagnais

Secteur secondaire : 23 février 2010, **16 h 30**, Hôtel le Montagnais